



**Public Health**  
**Santé publique**  
SUDBURY & DISTRICTS

7 février 2022

Madame,  
Monsieur,

### **OBJET : Mesures de protection contre la COVID-19**

Nous vous remercions de votre engagement constant à garder les écoles en sécurité et ouvertes pour l'apprentissage en personne. Vu l'évolution de l'épidémiologie concernant la COVID-19 et des orientations et règlements du gouvernement provincial, j'estime qu'il n'est plus nécessaire d'appliquer des mesures de protection accrues contre la COVID-19 dans les écoles, comme je vous l'avais indiqué initialement dans ma [lettre du 26 novembre 2021](#), en plus de celles qu'impose le gouvernement de l'Ontario.

En réponse aux indicateurs clés de la santé publique et des soins de santé qui commencent à montrer des signes d'amélioration, le gouvernement de l'Ontario a assoupli les mesures de santé publique relatives à la COVID-19 à compter du 31 janvier 2022, à minuit une, en faisant passer la province de l'étape 2 aux mesures de protection prévues dans les [règles à l'étape 3 \(Règlement de l'Ontario 364/20\)](#), publiées en vertu de la [Loi de 2020 sur la réouverture de l'Ontario \(mesures adaptables à la COVID-19\)](#).

En comparaison avec la province, Santé publique Sudbury et districts ne présente plus de différences marquées dans les mesures et les tendances clés de la COVID-19. Notre région, comme le reste de la province, connaît une circulation étendue du variant hautement transmissible qu'est Omicron. C'est pourquoi elle enregistre des taux élevés d'hospitalisation, d'éclosion en milieu à haut risque, de positivité des cas et des tests et, malheureusement, de décès. La protection qu'apportent les mesures de santé publique et les taux de vaccination élevés demeure d'une importance capitale.

Le 12 janvier 2022, le gouvernement de l'Ontario a annoncé la reprise de l'apprentissage en personne pour toutes les écoles publiques et privées à compter du 17 janvier 2022, et la mise en place de mesures accrues de santé et de sécurité. Ces mesures s'ajoutent aux actuelles [directives en matière de gestion, de sécurité et de santé pour les écoles \(2021-2022\)](#) et sont inspirées des mesures annoncées dans la note de service que le ministère de l'Éducation a publiée le 30 décembre 2021 (p. ex., dépistage quotidien des symptômes, accès à des masques N95 pour le personnel et à

#### **Sudbury**

1300 rue Paris Street  
Sudbury ON P3E 3A3  
t: 705.522.9200  
f: 705.522.5182

#### **Elm Place**

10 rue Elm Street  
Unit / Unité 130  
Sudbury ON P3C 5N3  
t: 705.522.9200  
f: 705.677.9611

#### **Sudbury East / Sudbury-Est**

1 rue King Street  
Box / Boîte 58  
St.-Charles ON POM 2W0  
t: 705.222.9201  
f: 705.867.0474

#### **Espanola**

800 rue Centre Street  
Unit / Unité 100 C  
Espanola ON P5E 1J3  
t: 705.222.9202  
f: 705.869.5583

#### **Île Manitoulin Island**

6163 Highway / Route 542  
Box / Boîte 87  
Mindemoya ON P0P 1S0  
t: 705.370.9200  
f: 705.377.5580

#### **Chapleau**

34 rue Birch Street  
Box / Boîte 485  
Chapleau ON POM 1K0  
t: 705.860.9200  
f: 705.864.0820

#### **toll-free / sans frais**

1.866.522.9200

[phsd.ca](http://phsd.ca)



des masques médicaux à trois épaisseurs pour les élèves, ajout de dispositifs à filtre HEPA et de ventilation dans les écoles, regroupement par cohortes pendant la récréation et les pauses à l'extérieur, et interruption des activités parascolaires intérieures à contacts fréquents et à forte intensité).

Comme les tendances locales de la COVID-19 se comparent maintenant à celles qui s'observent à l'échelle provinciale, et compte tenu des orientations plus larges de la province et des mesures renforcées de santé publique dans les écoles, j'ai déterminé que nos mesures devraient aussi s'aligner de façon générale sur celles en vigueur dans tout l'Ontario. Nous vous demandons de continuer à souligner aux élèves, au personnel, aux parents et aux tuteurs l'importance des mesures de protection. Je suis convaincue qu'ensemble nous pouvons réduire la pression que la COVID-19 exerce sur les écoles de la région et continuer de garantir des milieux scolaires sécuritaires et sains.

Je vous remercie encore de votre engagement constant envers la santé et la sécurité des élèves dans les écoles de la région. Notre priorité demeure de garder les élèves, le personnel et nos communautés en sécurité. Nous continuerons de surveiller la situation et d'adapter les recommandations en conséquence.

Si vous ou un membre de la communauté scolaire avez des questions, veuillez consulter notre [page Web](#) et notre [foire aux questions](#) sur les écoles, les services de garde et la COVID-19 ou communiquer avec Santé publique Sudbury et districts au 705.522.200 (1.866.522.9200, sans frais).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Penny Sutcliffe, MD, MHSc, FRCPC  
Médecin-hygiéniste et directrice générale